

Laurent CROIZIER
Président du groupe LREM-MoDem
Conseiller municipal de Besançon
Conseiller communautaire du Grand Besançon

Madame Anne VIGNOT
Maire de Besançon
Mairie de Besançon
2 rue Mégevand
25 000 BESANCON

Besançon, le 03 février 2022

Madame la Maire,

Lors du conseil municipal du 27 janvier 2022, à de trop nombreuses reprises, les présentations des rapports ont fait l'objet de propos relatifs à la politique nationale et à l'élection présidentielle, en particulier de la part d'élus du groupe EELV.

Je regrette que certains élus se saisissent de leur fonction d'adjoint ou de conseiller délégué pour faire la promotion d'un candidat et de son programme à l'élection présidentielle.

Comme j'ai pu le signifier au cours de la séance, notre assemblée n'est pas une arène politique présidentielle. Elle n'est pas réunie pour décliner la profession de foi d'un candidat, ni commenter la politique gouvernementale.

Les Bisontins attendent de nos débats de la hauteur, qu'ils se concentrent sur le fond, sur leurs problèmes quotidiens pour lesquels la Ville de Besançon est compétente.

En qualité de Maire, vous avez la charge de veiller au bon déroulement du conseil municipal.



Par respect pour notre institution, par respect pour les Bisontines et les Bisontins, les élus de notre groupe demandent qu'à l'avenir, nos échanges puissent se dérouler dans la sérénité et se concentrer uniquement sur les sujets locaux qui eux seuls préoccupent les Bisontines et les Bisontins.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance de ma considération.